filpac cgt
Le livre, le papier et la communication
www.filpac-cgt.fr

CGT DS Smith St Just
10 rue Auguste Bonamy
60130 St Just en Chaussée
cgtdssmith60@outlook.fr
www.cgtdssmith60.fr

Accord temps de travail : Négociations terminées !

Construction de la cartonnerie KAYSERSBERG en 1973/1974

La **CGT** DS Smith St Just a souhaité avant toute chose, remettre une photo de notre usine à sa construction. Eh oui, **notre usine a fêté ses 50 ans le 20 septembre dernier**. La **CGT** DS Smith St Just **s'y était engagée, même contre vents et marrées,** nous y sommes parvenus !

Revenons maintenant au sujet principal, notre accord temps de travail. Si les négociations 2024 étaient sous haute tension du fait entre autres des conditions de négociation, la **CGT** DS Smith St Just ne peut que constater que ces négociations 2025 étaient plus apaisées même si des tensions sont apparues en fin de négociations et que nous savons que **nous n'aurons jamais un accord à l'identique**. Pour autant, la **CGT** DS Smith St Just constate que **c'est loin d'être parfait mais qu'il y a du mieux par rapport à 2024**. Il reste encore la date de mise en application et les deux jours de fractionnement qui cristallisent.

Voici donc le projet dans les grandes lignes avec les dernières propositions de la direction sur notre accord temps de travail :

- Personnel de journée :
  - 4 jours de 7,5h, le vendredi 7,33h avec 7 RTT journée de solidarité déduite dont 2 à la disposition de l'employeur du 1er janvier au 31 mai.
  - La création d'un compteur de débit/crédit permettant de cumuler jusque 8h à récupérer par tranches de 4h maximum.
  - Mise en place des tickets restaurant 2,75€ cotisation salariale et 2,75€ cotisation employeur.
- Personnel en 3X8 :
  - Démarrage le lundi matin à 5h00 et fin de poste le vendredi à 21h00. Fermeture les vendredis de nuit (entre 15 & 18/an) avec possibilité de faire revenir les salarié.es maximum 5 nuits et plus pour les salarié.es **qui seraient volontaires**. Ces heures seraient payées en heures supplémentaires sur le mois ou mises dans un compteur pour les salarié.es souhaitant récupérer. 4 RTT journée de solidarité déduites dont 2 à la disposition de l'employeur du 1er janvier au 31 mai.
  - Prime de poste remplacée par des majorations à 25%, cela permet de combler une partie de la perte des ex-RRED (environ 65%), un panier de jour à 2,54€ et une prime de marche continue à 1,70€ brut. **Tout en sachant que le panier de jour devrait déjà être versé depuis l'arrêt de la cantine.**
  - **4 jours de CP la semaine théorique à 4 jours.**

La peine est plus lourde pour le personnel de la MO2. Plus de mercredi après-midi, plus de temps de pause en temps de travail effectif. Bref, un sacré coup de massue pour ces salarié.es.

- ☞ Personnel en 2X8 :
  - Des postes de 8h et sur un cycle de 6 semaines, deux vendredis après-midi de repos.
  - 4 RTT journée de solidarité déduites dont 2 à la disposition de l'employeur du 1er janvier au 31 mai.
  - **4 jours de CP la semaine théorique à 4 jours.**
- ☞ Expédition :
  - Matin de 5h00 à 13h00 et après-midi de 13h00 à 20h00.
  - 4 RTT jour de solidarité déduits.
- ☞ Pour le personnel de maintenance :
  - Toutes et tous électromécaniciens.
  - Un cycle de 3X8 suivi de 4 semaines de journée.

Pour le moment, la **CGT** DS Smith St Just **n'a pas pris position sur cette proposition d'accord**, même si ces nouvelles propositions sont bien plus favorables que celles de 2024, elles restent tout de même en deçà de l'accord actuel **qui court encore jusque août 2026 au plus tard**. Cependant, **cela reste plus favorable que l'accord** de notre **CCN** (**C**onvention **C**ollective **N**ationale). Pour se positionner, la **CGT** DS Smith St Just souhaite avant toute chose connaitre la position des salarié.es. Comme en 2024, la **CGT** DS Smith St Just prendra sa décision en fonction des retours et vous en informera.

✂ .....

Nom : .....

Prénom : .....

☐ Je suis **POUR** la signature de la proposition de l'accord temps de travail.

☐ Je suis **CONTRE** la signature de la proposition de l'accord temps de travail.

Commentaire : .....

.....

.....

.....

.....

.....

*Réponse à remettre dans la boite aux lettres **CGT** DS Smith St Just située à côté du Bureau d'étude ou à un militant **CGT** DS Smith St Just au plus tard le vendredi 28 novembre 2025.*

Différences entre les propositions 2024 & 2025, la CCN (Convention Collective Nationale) et l'accord 2013.				
Intitulé	**CCN**	**accord 2013**	**2024**	**2025**
Organisation de travail 3X8	1607 heures	semaine de 40h avec en moyenne 8 RTT & 9 ex-RRED	Fermeture les vendredis de nuit avec possibilité de retour en cas de charge et les heures mises sur un compteur Matin et après-midi postes de 8h avec 4 RTT journée de solidarité déduite	Fermeture des vendredi de nuit avec 5 retours imposable et paiement immédiat des HS ou récupérées Démarrage le lundi à 5h et fin le vendredi à 20h 4 RTT journée de solidarité déduite dont 2 à disposition de l'employeur du 1er janvier au 31 mai 4 jours de CP à poser la semaine de nuit
Organisation 2X8	1607 heures	semaine de 40h avec en moyenne 11 RTT	équipes du matin en poste de 7h poste d'après-midi en 8h 4RTT journée de solidarité déduite	équipe du matin démarrage à 5h le lundi équipe d'après-midi 2 vendredis non-travaillé sur 3 vendredis d'après-midi et 4 RTT dont 2 à disposition de l'employeur du 1er janvier au 31 mai 4 jours de CP à poser la semaine où il y a le vendredi de repos
Journée	1607 heures	semaine de 39h avec en moyenne 11 RTT & 2 bonifications	Lundi & mardi poste de 8h, le reste de la semaine en poste de 7h avec 5RTT journée de solidarité déduite. Mise en place du débit/crédit	du lundi au vendredi postes de 7,5h vendredi poste de 7h. 7 RTT journée de solidarité déduite dont 2 à disposition de l'employeur du 1er janvier au 31 mai mise en place du débit crédit
Maintenance	1607 heures	4X8 + journée.	journée avec astreinte	3X8 + 4 semaines de journée. 4 jours de CP la semaine théorique à 4 jours
Expéditions	1607 heures	2X8	poste de 7h	demande de 5h00 - 13h00et 13h00 - 20h00 4 RTT journée de solidarité déduite dont 2 à disposition de l'employeur du 1er janvier au 31 mai
CP	25 CP	25 CP 1 jour alsacien 2 fractionnement	25CP et 2 jours de fractionnement si signature	25CP (fractionnement dans le respect des règles)
Majoration de nuit en remplacement de la prime de nuit	17%	Prime de poste de 149,10€	19,00%	25% soit moyenne 140€/mois
Panier de jour	2,54 €	néant	2,50€ brut par poste M & AM	<u>2X8 et 3X8 :</u> 2,54€ net par poste M & AM soit 25,40€ pour 10 jours travaillés <u>Journée :</u> tickets restaurant de 5,50€ avec une cotisation de 2,75€ pour le salarié qui voudra du dispositif
Prime de marche continue	néant	néant	1,50€/poste	1,70€/poste